

FORMATION CONTINUE

L'IMPROVISATION

EN DANSE JAZZ

AU CN D

16 > 18.02.2018

Par Marianne Isson (ateliers de pratique) et Aline Laignel (apports théoriques)
En partenariat avec Codajazz

De cette danse métissée, les danseurs sont héritiers de valeurs, de traditions, d'émotions, de rythmes, de mouvements. En partant des fondamentaux de la danse jazz, et sous la forme d'un atelier d'improvisation, les participants identifient les outils au service de l'interprète créateur jazz, expérimentent et pratiquent ces savoirs sensibles pour faire émerger le potentiel créatif et individuel du danseur jazz. À travers ce stage, chacun, nourri de ces expérimentations, peut par lui-même construire un matériau personnel qui ne cessera de se redéfinir et de se développer. Aline Laignel conclut et met en perspective le temps de travail le 18.02 après-midi par un temps d'échange réservé aux stagiaires.

Titulaire du Certificat d'aptitude en danse jazz, **Marianne Isson** enseigne, depuis 2010, au Conservatoire à rayonnement régional de Caen. Son mémoire de recherche de fin d'études pour la formation diplômante au CA de danse jazz, au CNSMD Lyon, a pour sujet « L'improvisation : un des garants de l'épanouissement de la danse jazz ». Pour les épreuves de danse 2013, elle réalise la variation danse jazz pour fin du 2^e cycle (examen d'entrée en CEPI), une commande du ministère de la Culture. Intervenante au sein du Centre d'études supérieures musique danse (CESMD) de Poitiers sur les processus « De l'improvisation à la composition en danse jazz », elle est directrice de la compagnie M. ISSON et interprète au Centre chorégraphique national de Caen, Compagnie Karine Saporta. Elle se forme à l'atelier de composition chorégraphique auprès de Susan Buirge.

Après un parcours en doctorat au sein du département danse de l'université Paris-8, **Aline Laignel** continue ses recherches sur l'histoire et l'esthétique des danses jazz en France et s'intéresse plus particulièrement aux mécanismes de transferts culturels. Également danseuse, elle anime régulièrement des ateliers autour de la culture jazz. En 2018, elle a rejoint le collège d'experts de la commission interrégionale danse Normandie / Hauts-de-France.

CN D

Centre national de la danse

1 rue Victor Hugo, 93500 Pantin – France

+33 (0)1 41 83 98 68

cnd.fr

Public

Artistes chorégraphiques, enseignants de la danse, toutes disciplines.

Durée

14 heures

Lieu et horaires

1, rue Victor Hugo
93500 Pantin

16.02 / 10:00 – 12:00 & 13:00 – 15:00

17.02 / 10:30 – 13:00 & 14:00 – 16:30

18.02 / 10:00 – 12:30 & 13:30 – 16:00

Coût pédagogique

€ 100 (individuel)

€ 280 (prise en charge)

Possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation continue par les fonds d'assurance formation ou par votre employeur, si vous êtes salarié(e). Une convention de formation professionnelle continue (en application du livre IX du Code du Travail) sera établie entre le Centre national de la danse et le partenaire financier.

Contacts et informations

Informations pédagogiques : Marina Rocco

+ 33 (0)1 41 83 98 73

marina.rocco@cnd.fr

Informations administratives : Karen Pannier-Millot

+ 33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Dossier d'inscription

Retourner le bulletin d'inscription et un curriculum vitæ avant le 9.02.2018 à marina.rocco@cnd.fr

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

nom

prénom

date et lieu de naissance

nationalité

adresse

code postal

ville

mail

téléphone

no. de sécurité sociale

nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence

MOTIVATION

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- danseur / artiste chorégraphique
- chorégraphe
- professeur de danse
- autre (préciser)

PIÈCES À JOINDRE

Salarié(e)

- l'autorisation d'absence de votre responsable hiérarchique
- l'accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d'emploi

- l'accord de prise en charge du coût pédagogique par l'Afdas ou par Pôle Emploi
- le justificatif d'inscription à Pôle Emploi
- la notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- L'accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

- Déclare sur l'honneur être apte à la pratique de la danse

fait à

le

signature

Cadre réservé au CN D
Réception :

